



## Certitude et réconfort

# Prêter serment au nom de l'Éternel

### ***Peut-on prêter serment saintement par le Nom de Dieu?***

*Oui, lorsque le magistrat l'ordonne ou lorsque la nécessité l'exige pour maintenir et soutenir la fidélité et la vérité, et pour promouvoir la gloire de Dieu et le salut du prochain; car cette manière de prêter serment est fondée sur la Parole de Dieu<sup>1</sup> et, par conséquent, a été employée droitement par les saints de l'Ancien et du Nouveau Testaments<sup>2</sup>.*

1. Dt 6.13; Dt 10.20; Jr 4.1-2; Hé 6.16.
2. Gn 21.24; Gn 31.53; Jos 9.15,19; 1 S 24.22-23; 2 S 3.35; 1 R 1.28-30; És 48.1; Rm 1.9; 2 Co 1.23.

### ***Peut-on aussi prêter serment par les saints ou par d'autres créatures?***

*Non, car le serment légitime est une invocation de Dieu par laquelle je lui demande, à lui seul qui connaît les cœurs, de rendre un plein témoignage à la vérité, et de me punir si je jure faussement<sup>1</sup>. Un tel honneur n'appartient à aucune créature<sup>2</sup>.*

1. Rm 9.1; 2 Co 1.23.
2. És 65.16; Jr 5.7; Mt 5.34-37; Mt 23.16-22; Jc 5.12.

***Catéchisme de Heidelberg, Q&R 101 et 102***

1. La richesse du serment
2. La pauvreté du serment
3. La victoire du serment

Le troisième commandement a déjà fait l'objet d'une étude dans un article précédent. La richesse de ce commandement requiert des explications supplémentaires qui porteront plus spécifiquement sur les serments. Jurer ou prêter serment, c'est prendre le nom de Dieu dans un but précis et dans un contexte particulier. La question des serments ne suscite habituellement pas tellement d'intérêt dans nos réflexions et dans nos vies. Pourtant, c'est un sujet qui touche de près notre façon de voir le monde et de concevoir la vie.

## 1. La richesse du serment

Quel est le rôle ou le but d'un serment? Le serment a pour but de rendre témoignage à la vérité dans un monde rempli de mensonge. S'il n'y avait pas de mensonge et d'infidélité, nous n'aurions pas besoin de prêter serment. Le serment présuppose le règne du péché. Le péché est venu ruiner nos vies : le monde des affaires, le commerce, le mariage, les relations humaines, etc. Dieu voulait un monde où règne la vérité. Il a créé au départ un monde où l'homme et la femme pouvaient échanger leurs pensées, leurs secrets, leurs promesses, dans une communion réelle, en se fiant sans réserve à la parole de l'autre. Nous soupignons après ce paradis perdu... Le péché est venu tout empoisonner. Nous sommes facilement portés à induire l'autre en erreur et nous avons bien de la peine à tenir nos promesses. Il est difficile de trouver une personne digne de confiance. Nous ne pouvons jamais savoir si nous pouvons nous fier à notre mécanicien, par exemple. La Bible dit : « *Que Dieu soit reconnu pour vrai, et tout homme pour menteur* » (Rm 3.4).

C'est dans ce contexte que la possibilité de prêter serment nous est donnée. Il y a des circonstances où nous ne pouvons pas nous permettre d'être trompés, tout comme il y a des circonstances où l'on ne tolère pas que nous puissions tromper et où notre parole doit absolument être digne de confiance. Quand nous sommes appelés à la barre des témoins, l'avenir de la personne accusée se trouve en jeu et dépend de notre parole. Quand un politicien entre en fonction dans une position élevée du gouvernement, son office aura un impact sur toute la vie publique. Quand nous nous marions, nous avons besoin d'une promesse sûre et solide de la part de celui ou de celle avec qui nous nous engageons pour la vie. Ce n'est pas le moment de dire des frivolités ou des paroles en l'air. Le serment donne une plus grande assurance à notre parole et garantit plus solidement que nous disons la vérité. « *Car les hommes jurent par ce qui est plus grand qu'eux, et le serment, en confirmant leur parole, met un terme à toute contestation* » (Hé 6.16).

Dans l'Église, il nous est donné d'entendre ou de prononcer des serments solennels à quatre occasions importantes pendant des cultes d'adoration publics : lors d'une profession de foi publique, lors d'un baptême, lors d'un mariage et lors d'une ordination d'un pasteur, d'un ancien ou d'un diacre. Les personnes qui prononcent des serments ou des vœux solennels à ces occasions doivent avoir reçu au préalable un enseignement suffisant afin de s'y préparer avec soin et de bien comprendre les promesses d'engagement qu'elles sont appelées à prononcer devant Dieu et devant son Église.

Par définition, le serment consiste à jurer par ce qui est plus grand que nous, c'est-à-dire à en appeler à une autorité supérieure à nous. Quelle est cette autorité? Dieu lui-même! Dieu a clairement dit à son peuple : « *Tu craindras l'Éternel, ton Dieu, c'est à lui que tu rendras un culte et tu jureras par son nom* » (Dt 6.13; voir 10.20). En Israël, il n'était pas question de prêter serment par Baal ou par Moloch (Jos 23.7), mais seulement par le nom de l'Éternel Dieu. Cela faisait partie du service rendu à Dieu et lui rendait gloire.

Pourquoi faire serment par son nom et par son nom seulement? Parce qu'il est notre Créateur. Il est celui qui a créé nos cœurs et qui connaît parfaitement nos pensées.

« Tu comprends de loin ma pensée. [...] Tu pénètres toutes mes voies. Car la parole n'est pas sur ma langue, que déjà, Éternel, tu la connais entièrement » (Ps 139.2-4).

Tout est à nu devant lui. Nous ne pouvons rien garder caché. Prêter serment en son nom, c'est en appeler à lui pour qu'il soit présent publiquement, qu'il entende ce que je dis et qu'il compare mes paroles avec ce qu'il y a dans mon cœur.

« Le serment légitime est une invocation de Dieu par laquelle je lui demande, à lui seul qui connaît les cœurs, de rendre un plein témoignage à la vérité, et de me punir si je jure faussement » (Q&R 102).

Ce que je promets, lui seul peut savoir si j'ai vraiment l'intention de le faire. Il peut instantanément détecter mon mensonge par sa vérité pénétrante. Lui seul est toujours fidèle et vrai.

Quelle est donc la richesse du serment? C'est qu'au milieu d'un monde instable et inconstant, nous avons une ancre solide, Dieu lui-même. Nous nous lions à une autre personne en nous liant à Dieu, et en faisant cela, nos paroles deviennent plus solides et certaines. Son nom est prononcé comme étant le Dieu de vérité, le solide fondement sur lequel repose toute la vie. Soyons reconnaissants que, dans notre pays, le système politique et judiciaire exige encore le serment. De cette manière, le gouvernement reconnaît en principe que son pouvoir est limité et que tout office est soumis à une autorité supérieure, la plus haute autorité qui soit, celle de Dieu au ciel qui est pris à témoin!

Prêter serment est une pratique à la gloire de Dieu et pour le bien de notre prochain. Nous pouvons accepter de jurer « pour maintenir et soutenir la fidélité et la vérité, et pour promouvoir la gloire de Dieu et le salut du prochain » (Q&R 101). Le citoyen, la personne mariée, l'accusé, le jury peuvent avoir confiance. La vie soumise au nom de Dieu peut de nouveau s'épanouir.

## 2. La pauvreté du serment

Nous savons très bien que le serment peut être mal employé. Un accusé peut jurer faussement dans le but d'éviter la justice. Un homme politique peut le faire pour s'enrichir ou dans le but d'augmenter son pouvoir. Au temps de Jésus, les Juifs étaient très rusés et se servaient du serment pour tromper. Ils savaient qu'en prêtant serment, ils donnaient plus de poids à leur parole. Ils avaient développé la pratique de jurer par le temple, par l'autel ou par Jérusalem, etc. S'ils juraient par les pierres du temple, ils ne s'estimaient pas liés par leurs paroles; mais s'ils juraient par l'or du temple, ils étaient obligés de tenir parole étant donné que l'or était consacré à Dieu. Le serment qui avait pour but de garder la vérité était utilisé pour mentir. Avec un tel système, toute notion d'honnêteté ne peut que disparaître. Le monde s'autodétruit en l'absence de vérité et de fidélité. Que reste-t-il de solide quand le parjure est accepté si facilement? La pauvreté du serment!

C'est dans ce contexte que Jésus a déclaré :

« Mais moi, je vous dis de ne pas jurer : ni par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu, ni par la terre, parce que c'est son marchepied, ni par Jérusalem, parce que c'est la ville du grand roi » (Mt 5.34-35).

Car qu'est-ce que cela change? Jurer, c'est lier notre parole au nom de Dieu, c'est garantir notre fidélité par la fidélité de Dieu. Quand Jésus a dit : « *Que votre parole soit oui, oui; non, non; ce qu'on y ajoute vient du malin* » (Mt 5.37), il n'a pas interdit les serments de façon absolue. Il a voulu purifier cette pratique juive trompeuse et mensongère.

Le serment doit donc être réservé pour des occasions bien spéciales. Il ne doit pas être utilisé dans la vie courante. Dans nos paroles quotidiennes, notre « oui » ou notre « non » doivent suffire. Celui qui insiste pour dire « c'est vrai, je le jure » devient suspect. Plus la personne en rajoute pour avoir gain de cause ou pour se protéger, plus sa parole devient douteuse. Rappelez-vous l'histoire de Pierre le soir où il a renié son Maître. La première fois, il a dit : « *Je ne sais pas ce que tu veux dire.* » La deuxième fois : « *Il le nia de nouveau avec serment : Je ne connais pas cet homme.* » La troisième fois : « *Alors il se mit à faire des imprécations et à jurer : Je ne connais pas cet homme* » (Mt 26.70-74). La pauvreté du serment! À mesure que la peur et la frustration de Pierre augmentaient, son reniement devenait de plus en plus fort, jusqu'à prêter faussement serment et se parjurer. Si nous ne disons pas simplement la vérité dès le début, nous nous plaçons sur cette mauvaise voie qui nous amène à nier la vérité avec beaucoup de force et finalement à prendre le nom de Dieu en vain!

Le Seigneur a donné le serment pour combattre le mensonge. Il est triste de constater que les hommes, de nos jours, emploient souvent si mal le serment, non dans le but de promouvoir la vérité, mais pour tromper ou flouer leur prochain. Cela n'enlève rien au fait que Dieu soit pris à témoin, qu'il voit et qu'il entend! Lui qui est toujours fidèle et vrai va certainement « *me punir si je jure faussement* » (Q&R 102).

### 3. La victoire du serment

Plusieurs fidèles, dans la Bible, ont prêté serment : Abraham, Jacob (Gn 31.53), David (1 S 24.22-23), l'apôtre Paul (2 Co 1.23). Par la grâce de Dieu, ils n'ont pas pris le nom de Dieu en vain, mais lui ont rendu gloire et ont maintenu la vérité de leurs paroles et de leurs promesses. C'est toutefois en Jésus-Christ que la victoire du serment brille de tout son éclat. Lui aussi a prêté serment. Le jour de sa comparution, au moment même où Pierre le reniait dehors dans la cour, le souverain sacrificateur lui dit : « *Je t'adjure par le Dieu vivant de nous dire si tu es le Christ le Fils de Dieu.* » Jésus répondit : « *Tu l'as dit* » (Mt 26.63-64), c'est-à-dire, oui, je le jure devant Dieu, je suis le Christ, le Fils de Dieu! Jésus n'a pas hésité à prendre le nom de Dieu au moment le plus crucial de sa vie pour proclamer qu'il est notre Roi. Il a ainsi maintenu la vérité bénie selon laquelle il est réellement le Christ, notre Sauveur. Il a parfaitement obéi au troisième commandement à la place de Pierre qui, au même moment, parjurait.

Nous non plus ne prenons pas toujours le nom du Seigneur avec honneur, mais le Christ est notre délivrance. Notre Sauveur n'a pas pris le nom de Dieu en vain, il s'en est au contraire servi pour glorifier Dieu et pour accomplir notre salut éternel. Grâce à son serment, nous avons l'assurance de notre pardon. Ne doutons pas qu'il soit notre Sauveur. Il nous en donne l'assurance. Il l'a juré en prenant Dieu à témoin.

Nous vivons encore dans un monde corrompu, rempli de mensonges et de tromperies. Nous avons toutefois l'assurance que la vérité de Dieu en Jésus-Christ est inébranlable et victorieuse. Il a fait de nous des prophètes pour que, par sa grâce et par la puissance transformatrice de son Esprit, nous confessons le beau nom de Jésus-Christ et nous ayons constamment à la bouche des paroles de vérité. Soyons conscients du fait que Dieu est là, témoin de toutes nos paroles. Sachons promouvoir la vérité dans nos rapports avec notre prochain. Que notre oui soit oui, sans avoir besoin de prêter serment. Cependant, quand nous sommes appelés à prêter serment, faisons-le pour glorifier Dieu et pour favoriser le bien de notre prochain. Prenons son nom à témoin sans hésiter, car il est le seul vrai Dieu, le seul capable de rendre un plein témoignage à la vérité. Un tel honneur n'appartient qu'à lui seul!

---

**Paulin Bédard**, pasteur

*Certitude et réconfort*, série d'études doctrinales sur le Catéchisme de Heidelberg.

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

[www.ressourceschretiennes.com](http://www.ressourceschretiennes.com)



2020. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.  
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))